

L'étude de cas en géographie en classe de terminale

Sur les huit questions (réparties en trois thèmes) que comprend le programme de géographie de terminale, cinq d'entre elles s'ouvrent par une étude de cas. Deux d'entre elles sont à choisir librement : « un produit mondialisé », « une ville mondiale ». Les trois autres se situent dans le thème 3 du programme intitulé « Dynamiques géographiques des grandes aires continentales » et sont imposées : « le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale », « le Sahara : ressources, conflits », « Mumbai : modernités, inégalités ».

L'étude de cas en terminale garde ses caractères essentiels

L'étude de cas permet d'aborder une question du programme à partir d'une situation précise, localisée et ancrée dans un territoire ; elle met en évidence quelques grands enjeux spécifiques. L'étude de cas évite un enseignement uniquement ou préalablement conceptuel de la géographie conduisant le plus souvent à une géographie générale, nomenclaturale, passant en revue les espaces sans les étudier véritablement.

L'étude de cas s'inscrit toujours dans un territoire et met en œuvre un raisonnement géographique. Elle cherche à faire apparaître les grands enjeux de la question en formulant les interrogations essentielles de la géographie : où se situe le phénomène ? Quel aspect a-t-il dans l'espace ? Quels rapports entretient-il avec d'autres espaces ? Qui sont les acteurs qui participent à ce phénomène ? Quelle organisation du territoire peut-on observer ? Ce raisonnement géographique suppose de mobiliser plusieurs échelles d'espaces car chacune d'elles montre des phénomènes spécifiques ou apporte des explications qu'une seule échelle n'aurait pas permis d'aborder.

L'étude de cas induit des réflexions de portée générale. Elle vise donc deux objectifs complémentaires : d'une part, mieux raisonner sur un territoire réduit ; d'autre part, accéder à une compréhension globale d'un espace plus vaste, souvent continental ou mondial en terminale, en prenant appui sur l'étude de cas. Elle permet ainsi de construire progressivement des notions et conduit à une mise en perspective.

C'est par l'étude de cas que commence le traitement de la question. Dans cette démarche résolument inductive, on n'attend pas de préalables (présentation du thème, remarques générales sur le thème, recensement des grands enjeux, allusion à quelques situations majeures, etc.). C'est au cours de l'étude de cas que les élèves appréhendent les enjeux et la complexité d'un territoire, la diversité de ses acteurs, ses évolutions envisageables

L'étude de cas occupe environ un tiers du temps accordé à l'enseignement de la question. En effet, en terminale, l'étude de cas ne constitue qu'un des trois points de la question. On adaptera pour chaque question le temps précis à y consacrer. Cependant, l'étude de cas ne peut être considérée comme une simple « introduction » qui servirait à présenter à grands traits la question avant d'en faire un traitement assez général.

On sera attentif aux choix et au nombre des documents lors de l'étude de cas. Ils sont choisis pour leur capacité à mettre en évidence les enjeux et à donner une dimension spatiale à l'analyse. Ils autorisent la description, l'organisation du discours et la construction d'arguments par les lycéens. Durant l'étude de cas, le professeur encadre la réflexion de la classe, aide les élèves à structurer leur pensée et apporte les compléments de connaissances nécessaires.

L'étude de cas en terminale présente des spécificités

Une des études de cas ne porte pas explicitement sur un territoire mais sur un produit. En effet, dans le thème 2, la question « La mondialisation en fonctionnement : un produit mondialisé (étude de cas) » porte bien sur un objet ou un service mais dont on examine les bases territoriales dans le cadre de la mondialisation. Les différents espaces impliqués dans la conception, la production, la distribution du produit peuvent être assimilés à un « territoire » dont on dresse les limites, les points forts, les discontinuités.

Selon chaque étude, des échelles différentes sont à privilégier. En effet, le territoire abordé et la thématique qui l'accompagne invitent à s'intéresser plus spécifiquement à certaines échelles :

- un produit mondialisé : essentiellement l'échelle mondiale ;
- une ville mondiale : essentiellement les échelles locale et mondiale ;
- le bassin caraïbe, interface continentale, interface mondiale : échelles régionale, continentale et mondiale ;
- le Sahara, ressources, conflits : essentiellement les échelles régionale et continentale ;
- Mumbai, modernité, inégalités : essentiellement l'échelle locale.

L'idée directrice de l'étude de cas est donnée par l'intitulé de la question et le titre de l'étude de cas. Ce dernier indique la problématique qui guidera l'étude de cas. Ainsi, pour l'étude d'une « ville mondiale », l'intitulé de la question est « Les territoires dans la mondialisation ». L'idée directrice est donc d'examiner comment un territoire peut exercer un rôle majeur dans la mondialisation. Pour « le Sahara, ressources, conflits », l'intitulé de la question est « L'Afrique, les défis du développement ». L'idée directrice invite donc à analyser l'espace saharien pour montrer en quoi il offre un concentré des défis du développement rencontrés par le continent africain. L'étude de cas ne vise donc pas à développer un savoir exhaustif à propos du territoire étudié. Elle permet de construire de façon concrète et précise les enjeux, les notions, les problématiques qui devront être abordées lors de la phase plus générale qui lui succède.

L'étude de cas n'aborde qu'une partie de la question dans laquelle elle s'inscrit, comme en première, et à la différence du programme de seconde où elle visait à couvrir l'ensemble de la question. Ainsi, dans la question consacrée aux « Territoires de la mondialisation », l'étude de cas consacrée à la ville mondiale n'a évidemment pas pour prétention d'aborder tous les territoires de la mondialisation. Les espaces en marge et les espaces maritimes par exemple, ne seront pas évoqués. L'étude de Mumbai ne conduira pas à l'évocation de tous les enjeux de la croissance en Asie du Sud-Est, en particulier aux questions concernant les concurrences régionales et les ambitions mondiales de la Chine et du Japon. Elle en aborde quelques aspects, suffisamment riches et significatifs pour faire comprendre les enjeux majeurs d'un phénomène plus large comme la mondialisation ou les dynamiques géographiques d'une grande aire continentale.

Quatre des cinq études de cas proposées ouvrent la question puis laissent place à une analyse de portée plus générale proposée par le deuxième item de la rubrique mise en œuvre. Ainsi, dans le thème 2, on réalise une étude de cas consacrée à « Une ville mondiale » avant d'aborder : « Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation ». Dans le thème 3, on s'intéresse au bassin caraïbe avant d'élargir la réflexion à l'ensemble du continent américain afin d'examiner « tensions et intégrations régionales ».

Le troisième item de la rubrique mise en œuvre invite à opérer une analyse plus spécifique au sein de la question : les espaces maritimes pour les territoires de la mondialisation, la comparaison Etats-Unis – Brésil pour l'Amérique, l'Afrique du Sud pour l'Afrique, la comparaison Chine – Japon pour l'Asie du Sud et de l'Est.

La première question du thème 2 « La mondialisation en fonctionnement » ne répond pas exactement à cette démarche. Elle s'ouvre sur une étude de cas « un produit mondialisé » suivie de deux items invitant à élargir la réflexion en deux temps : « Processus et facteurs de la mondialisation » puis « Mobilités, flux et réseaux ».